

## **Une remise de 3000 livres à la Ligue de l'enseignement des Vosges**

### **En présence des personnalités suivantes**

Ministre délégué en charge de la Ruralité,  
Préfet des Vosges,  
Sous-Préfet, directeur du Laboratoire de la Ruralité,  
Directeur Académiques des Services de l'Education Nationale des Vosges,  
Directeur adjoint de la SDJES  
Directeur du Crédit mutuel enseignant  
Directeur de l'ADMR  
Coordonnatrice de Lire et faire Lire nationale  
Mesdames et Messieurs les représentants des structures partenaires de l'opération à qui nous remettons la dotation de livres

### **Pourquoi ce partenariat en faveur de la lecture ? Et particulièrement en faveur des enfants ?**

Parce que la Ligue de l'enseignement nationale a créé avec l'écrivain Alexandre Jardin, il y a 25 ans, l'Association LIRE ET FAIRE LIRE. Parce que la Ligue des Vosges porte ce programme et compte aujourd'hui 58 relais déployés sur 38 communes vosgiennes. 160 lectrices et lecteurs bénévoles qui ont assuré en une année plus de 5000 heures de lecture à voix haute auprès d'un millier d'enfants. Ils sont porteurs d'un engagement d'intérêt public en faveur du bien-être des enfants. C'est un virus à répandre partout pour participer, entre-autres, à la lutte contre l'illettrisme.

### **L'action finalisée va permettre de :**

**-Doter de livres jeunesse 6 centres de loisirs** gérés par la Ligue de l'enseignement situés en milieu rural durant les temps périscolaires (matin, pause méridienne, soirée et mercredis) : Hadol, Arches, Dinozé, Xertigny (été), Vincey, Deyvillers (communes de moins de 3500 habitants).

**-Doter de livres jeunesse, le service parentalité** pour animer des temps de médiation avec des familles vulnérables, orientées par des prescripteurs tels que la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et les MSVS (Maisons des services et de Vie Sociale du Conseil Départemental). Le service Lien Social de la Ligue aide les familles à surmonter les difficultés ponctuelles dans l'exercice de la parentalité (exclusion sociale, scolaire, financière, numérique...)

**-Doter de livres jeunesse les lecteurs bénévoles Lire et faire lire (160 lecteurs de plus de 50 ans en 2025 sur 58 sites du département, souvent dans des zones rurales)** qui interviennent au moins 1 fois par semaine auprès des enfants et adolescents. Les structures sont variées : ce sont des centres sociaux, des crèches, une maison de l'enfance, des écoles, des sites périscolaires, des médiathèques, etc...

Ces livres seront utilisés lors de nos différentes actions de sensibilisation : lectures à voix haute durant le temps de garde des enfants, durant des manifestations annuelles et selon le cas donné aux familles.

Il s'agit de favoriser la lecture-plaisir grâce à des livres flambants neufs, très diversifiés.

Merci pour ce partenariat Madame Pace et chers acteurs ici présents, et nous pouvons passer à la remise.